

## EPREUVE COMPOSEE – SUJET A

**France métropolitaine, 2021**

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*Partie 1 – Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*

*Partie 2 – Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*

*Partie 3 – Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)**

À l'aide de deux exemples, vous montrerez que les acteurs impliqués dans les questions environnementales entretiennent des relations de coopération et de conflit.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Répartition des types de trajectoire sur les 3 premières années de vie active  
(en %)

	Accès durable à l'emploi	Accès progressif à l'emploi	Sortie d'emploi	Chômage durable	Inactivité durable	Reprise d'étude ou formation	Total
Ensemble de la population	57	12	8	9	3	11	100
Non diplômés	21	16	8	27	12	16	100
Diplômés du secondaire	52	13	9	10	3	12	100
Diplômés du supérieur court	72	8	8	3	1	8	100
Diplômés du supérieur long	76	10	7	2	1	5	100

Champ : France entière

Source : d'après CEREQ, enquête 2016 auprès de la génération 2013, Juin 2017.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous caractériserez l'accès à l'emploi au cours des 3 premières années de vie active pour l'ensemble de la population. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez l'influence du niveau de diplôme sur l'accès à l'emploi et le chômage. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités de réussite scolaire s'expliquent par une multitude de facteurs.**

**DOCUMENT 1**

Au sein des logements des familles de classes sociales supérieures, l'aménagement intérieur constitue enfin une ressource non négligeable pour les enfants. Loin de représenter un simple décor socialement inerte, les objets, les meubles et les décorations murales sont autant de marques culturelles, certaines explicitement éducatives, qui constituent les supports d'une « socialisation silencieuse » et diffuse.

La présence de bibliothèques et la place centrale qui leur est attribuée dans l'espace domestique des familles à fort capital culturel attestent matériellement de l'importance accordée à l'objet livre et aux pratiques de lecture. Ainsi, chez Lucie, les livres sont partout. Objet du quotidien, dont la présence est banalisée, ils remplissent les différentes bibliothèques familiales, s'entassent sur les tables et les bureaux. [...]

Ce sont donc les intérieurs des familles les plus dotées culturellement qui donnent le plus à voir le capital culturel sous sa forme objectivée.

Les intérieurs des logements des classes sociales supérieures dotées en capital culturel témoignent enfin d'un prolongement des logiques scolaires, ou du moins de l'importation de certaines normes scolaires au sein du domicile et qui, dans certaines conditions, favorisent la réussite scolaire des enfants. Les parents peuvent d'abord calquer l'organisation spatiale du logement sur celle expérimentée à l'école à travers l'aménagement de coins dédiés aux jeux, aux jouets et aux livres enfantins dans l'espace commun, comme c'est le cas chez Yoann et Thomas. Les logiques éducatives de ces familles se matérialisent aussi par l'affichage des règles de la vie domestique, écrites et sous formes de dessins : les « rituels du matin et du soir » affichés sur la porte du placard à l'entrée de l'appartement chez Yoann, les règles du repas chez Thomas, un semainier, un emploi du temps ou un calendrier chez Léa. De même, l'affichage des dessins des enfants constitue une pratique de l'occupation de l'espace qui témoigne du souci des classes supérieures (tout comme de certaines familles de classes moyennes « cultivées ») de consacrer des moments et des espaces à ces productions enfantines, et de valoriser leurs compétences et leurs apprentissages scolaires.

Source : Bernard LAHIRE, *Enfances de classe, de l'inégalité parmi les enfants*, Août 2019.

**DOCUMENT 2 :****Diplôme le plus élevé obtenu selon le diplôme des parents en 2014-2015**  
(en %)

	Diplôme des parents		
	Parents peu ou pas diplômés <sup>1</sup>	Au moins un parent diplômé au plus du secondaire	Au moins un parent diplômé du supérieur
Aucun diplôme, certificat d'études primaires ou brevet des collèges	23,9	8,2	3,8
CAP, BEP ou équivalent	27,0	21,0	5,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	21,7	25,9	12,7
Diplôme du supérieur court (niveau bac +2)	14,6	22,0	20,3
Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4	8,1	12,9	23,7
Diplôme de niveau bac + 5 ou plus	4,8	10,0	34,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Part de diplômés du supérieur	27,4	44,9	78,1

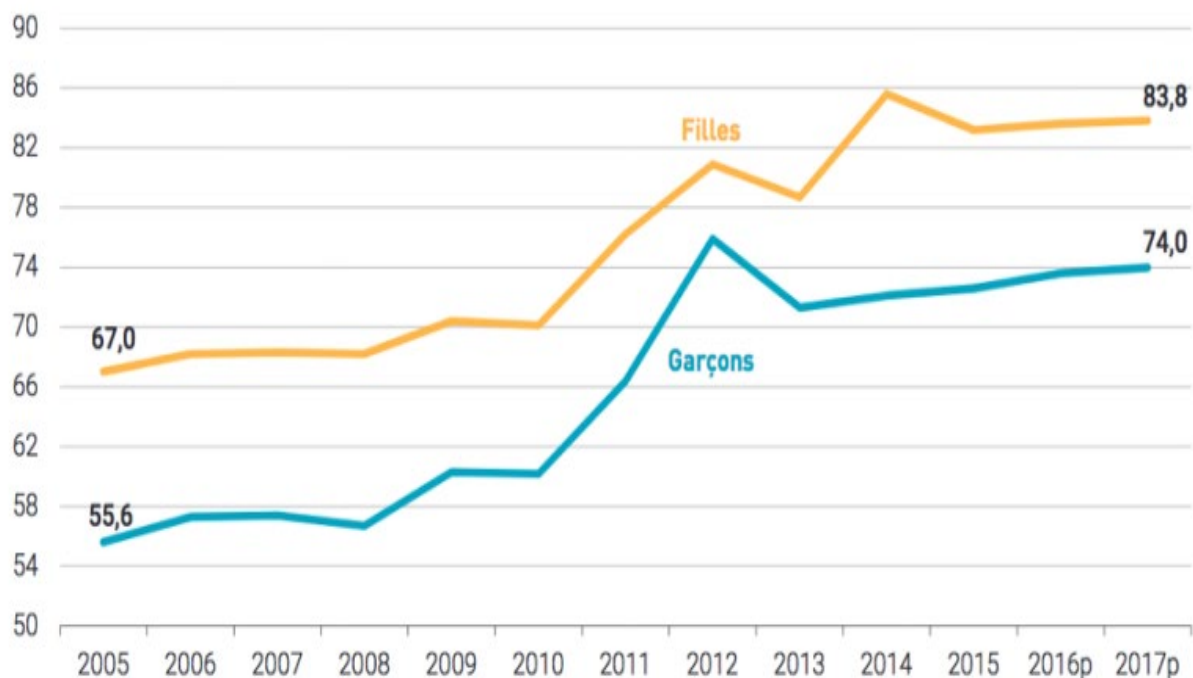
1 : Les parents n'ont pas de diplôme autre que le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 44 ans.

Source : d'après INSEE, 2019.

**DOCUMENT 3 :**

**Evolution de la proportion d'une génération titulaire du baccalauréat  
(en %)**



Note : la forte progression de l'indicateur en 2011 et 2012 s'explique par l'arrivée des premiers bacheliers professionnels ayant suivi le cursus en trois ans qui s'ajoutent aux bacheliers passés par le cursus en quatre ans (BEP suivi d'un baccalauréat en deux ans).

En 2013, à la fin de la transition, l'indicateur a diminué davantage pour les garçons que pour les filles, ces derniers ayant davantage profité de la voie professionnelle.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte

Source : [www.verslehaut.org](http://www.verslehaut.org) (Centre d'études et d'actions dédié à l'éducation), juin 2019.

## **Épreuve composée-Sujet B**

**Asie, 2021**

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*

*Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologiquement rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*

*Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement et une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)**

Comment un marché de quotas d'émission peut-il permettre aux pouvoirs publics de faire face aux externalités négatives sur l'environnement ?

## Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

### Destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père en 2015(en %)

CSP des fils	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	26,7	7,9	8,5	20,4	27,4	9,1	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	7,9	49	25,4	13,7	3,8	100
Professions intermédiaires	0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	100
Employés et ouvriers non qualifiés	0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	100
Ensemble	2,8	9,1	20,4	25,3	32,4	10,1	100

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : INSEE, enquêtes Formation et qualification professionnelle 2014-2015.

#### Questions :

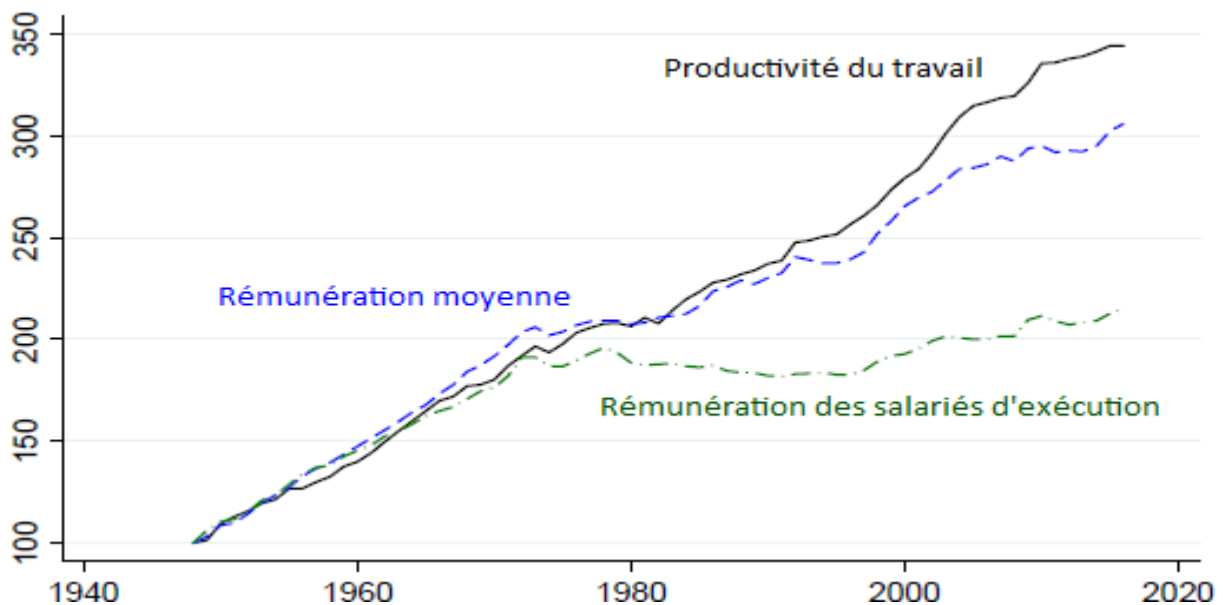
1. À l'aide des données du document, vous comparerez la destinée des fils de cadres et des fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous illustrerez et expliquerez une situation de mobilité ascendante et une situation de reproduction sociale. (4 points)

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.

DOCUMENT 1

Productivité du travail, rémunération moyenne et rémunération d'un salarié d'exécution aux Etats-Unis (en indices, base 100 en 1948)



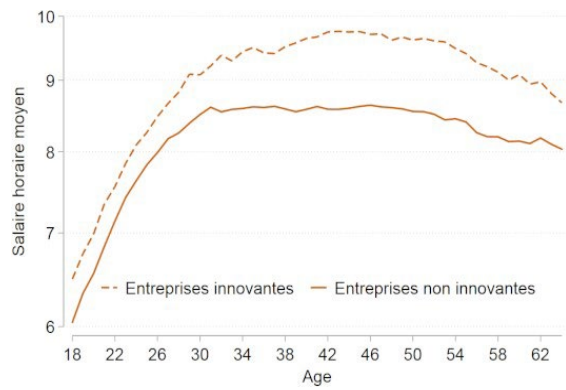
Source : « Productivité et rémunération : le lien est-il rompu ? »,  
*National Bureau of Economic Research*, décembre 2017.



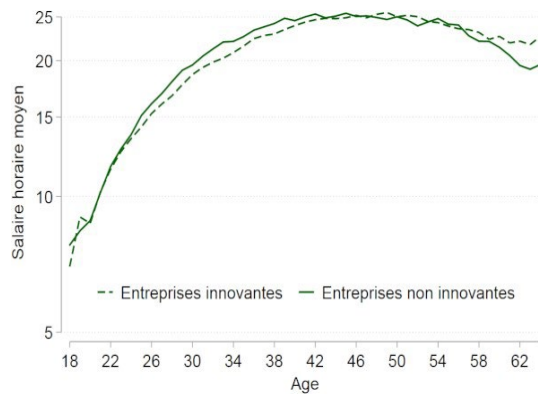
## DOCUMENT 2

### Salaire horaire moyen en livres au Royaume-Uni entre 2004 et 2016

Graphique A : Salaire horaire moyen par âge pour les travailleurs peu qualifiés des entreprises innovantes et non-innovantes.



Graphique B : Salaire horaire moyen par âge pour les travailleurs qualifiés des entreprises innovantes et non-innovantes.



Source : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

### DOCUMENT 3

La pandémie de COVID-19 dévaste les marchés du travail dans le monde entier. [...] Selon nos estimations, près de 100 millions de travailleurs dans 35 de ces pays (sur 189 membres du FMI) pourraient être concernés par ce problème, car ils sont dans l'incapacité de télétravailler. Ils représentent en moyenne 15 % de la population active, mais des différences importantes sont observées en fonction des pays et des travailleurs.

Nous avons constaté des disparités considérables entre les pays même pour des professions identiques : il est beaucoup plus simple de télétravailler en Norvège et à Singapour qu'en Turquie, au Chili, au Mexique, en Équateur et au Pérou, simplement parce que, dans les pays émergents et les pays en développement, plus de la moitié des ménages n'ont même pas d'ordinateur chez eux.

Dans l'ensemble, les personnes qui travaillent dans le secteur alimentaire et celui de l'hébergement, ainsi que dans le commerce de gros et de détail, sont les plus touchées, car leurs emplois sont ceux qui se prêtent le moins au télétravail. Dans notre échantillon, plus de 20 millions de personnes travaillent dans ces secteurs et figurent donc parmi celles qui ont le plus de risques de perdre leur emploi. Mais certains travailleurs sont encore plus vulnérables que d'autres. Les travailleurs jeunes et les personnes qui n'ont pas fait d'études supérieures sont nettement moins susceptibles de télétravailler. Ce risque accru correspond aux caractéristiques d'âge des travailleurs dans les secteurs les plus durement touchés par les fermetures de sites et les mesures de distanciation sociale. [...] Les femmes pourraient être particulièrement concernées, ce qui remettrait en cause certaines des avancées obtenues durant les dernières décennies en matière d'égalité des sexes. En effet, les femmes se concentrent de manière disproportionnée dans les secteurs les plus durement touchés comme les services de restauration et l'hébergement.

Source : FMI, [www.imf.org](http://www.imf.org), 2020

## EPREUVE COMPOSEE

**France métropolitaine, 2021**

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*

*Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*

*Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)**

Vous montrerez comment les droits de propriété peuvent favoriser la croissance économique.

## Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

### Effet d'une hausse de la taxe carbone sur le coût de l'énergie et sur les émissions de CO<sub>2</sub><sup>1</sup> d'un échantillon d'entreprises représentatives de différentes branches

(Données obtenues sur la base d'une hypothèse d'un quasi-doublement du taux de taxe carbone entre 2018 et 2022 - passant d'une valeur effective de 45 € la tonne de CO<sub>2</sub> à 86 €)

Indicateurs Intitulé de l'activité	Évolution du coût de l'énergie (en %)	Évolution des émissions de CO <sub>2</sub> (en tonnes de CO <sub>2</sub> par entreprise)	Évolution des émissions de CO <sub>2</sub> (en %)
Produits alimentaires	4,89	-46,47	-1,44
Boissons	4,38	-110,16	-3,44
Textiles	5,02	-21,08	-2,03
Articles d'habillement	4,76	-22,11	-2,70
Cuir	4,46	-3,92	-1,10
Articles en bois	2,06	-21,16	-1,28
Papier	3,89	-71,57	-1,91
Produits chimiques	4,80	-88,01	-1,50
Matières plastiques	2,81	-16,00	-0,64
Produits métalliques	4,70	-18,54	-1,11
Produits électroniques	2,05	-9,55	-0,78
Équipements électriques	4,64	-25,15	-1,45
Machines et équipements	5,83	-22,48	-1,64
Véhicules automobiles	3,98	-13,06	-0,65

Source : D'après Damien DUSSAUX, « Les effets conjugués des prix de l'énergie et de la taxe carbone sur la performance économique et environnementale des entreprises françaises du secteur manufacturier », *OCDE*, n°154, janvier 2020.

1 : CO<sub>2</sub> : Dioxyde de carbone, principal gaz à effet de serre.

#### Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez l'impact qu'aurait une hausse de la taxe carbone sur le coût de l'énergie et sur les émissions de CO<sub>2</sub> des entreprises de la branche « Boissons » et des entreprises de la branche « Matières plastiques ». (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez comment la taxation peut permettre de faire face aux externalités négatives sur l'environnement. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents*

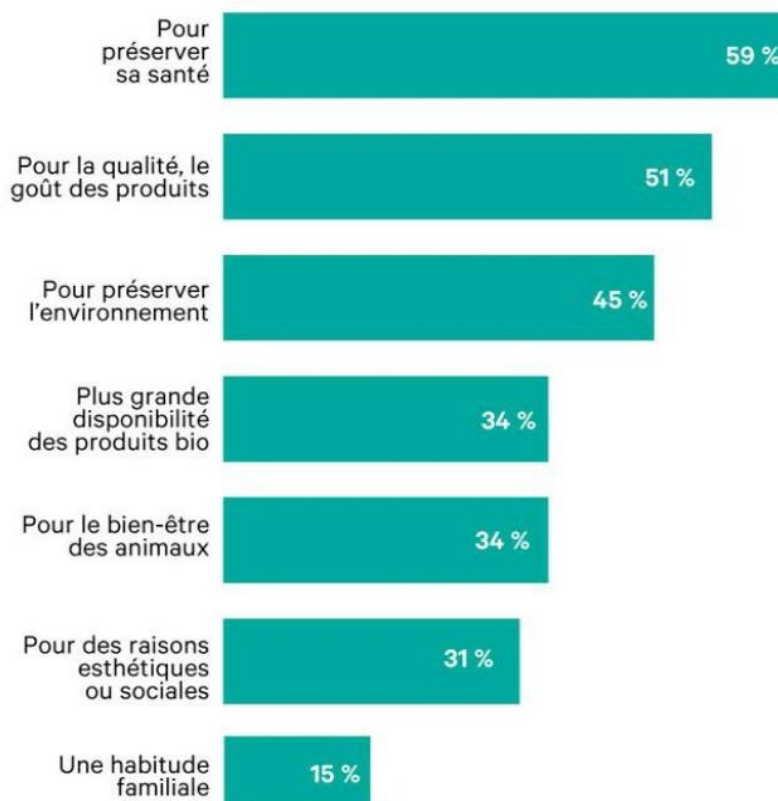
**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'engagement politique ne se limite pas à la pratique du vote.**

**DOCUMENT 1**

**Les principales raisons de la consommation de produits bio**

« Et aujourd'hui, quelles sont toutes les raisons qui vous incitent à consommer des produits biologiques ? »

Base consommateurs bio au moins une fois par mois : 1420



Source : *Les Échos*, 2020.

## DOCUMENT 2

Il faut tout d'abord distinguer les militants des adhérents. Les adhérents sont des personnes affiliées à un parti politique, dont elles possèdent la carte après avoir payé une cotisation, généralement d'un faible montant. Le militant, quant à lui, est un adhérent actif. Ce qui signifie qu'il accepte de faire bénévolement un travail de terrain et de participer à la vie du parti. Cette activité de militant est variée. Il peut s'agir : de participer aux réunions du parti, de manière à débattre de ses orientations, de la stratégie électorale à adopter lors d'une élection locale, ou des grands débats nationaux du moment ; de faire connaître les positions du parti par la distribution de tracts dans la rue, sur les marchés ou par la vente d'un journal (ex : traditionnellement les militants du Parti communiste vendaient le dimanche matin *L'Humanité Dimanche*) ; de participer aux activités plus nombreuses lors des campagnes électorales (collage d'affiches, organisation de meetings...).

Il faut signaler aujourd'hui une certaine crise du militantisme. Les partis ont du mal à recruter de nouveaux adhérents. Cette situation est liée, de manière plus générale, à une crise de l'action collective car elle touche aussi les syndicats. Toutefois, il convient de nuancer cette affirmation, dès lors que, mis à part le cas du Parti communiste (jusqu'aux années 1980), la France n'a jamais été, à l'exception de brèves périodes (Front populaire, Libération, mai 1968), un pays de fort militantisme partisan.

Source : [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr), 2019.

## DOCUMENT 3

### Bénévoles en association en 2019

Secteurs d'activité de la (ou des) association(s) dans lesquelles le bénévole <sup>(1)</sup> « donne du temps »	Taux d'engagement associatif <sup>(2)</sup>	Répartition par secteur <sup>(3)</sup>
Social caritatif	7%	30%
Loisirs	5%	23%
Sport	5%	21%
Culture	4%	19%
Jeunesse éducation populaire	4%	17%
Santé, recherche médicale, aide aux malades	3%	12%
Environnement	3%	11%
Associations de défense (des droits et des causes)	2%	8%
Solidarité internationale	2%	8%
Formation, emploi, insertion économique	1%	5%
Autres	4%	15%

Sujets complets comprenant les sujets d'épreuves composées présentés dans le manuel (> p. 282-284)

1 : Une grande partie de ces bénévoles déclarent plusieurs secteurs d'activité.

2 : % de la population de 15 ans et plus qui « donne du temps » à une association de ce secteur d'activité.

3 : % des bénévoles associatifs qui « donnent du temps » à une association de ce secteur d'activité.

Source : Étude France Bénévolat, IFOP, 2019.

## Épreuve composée

**Liban, 2023**

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*

*Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*

*Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

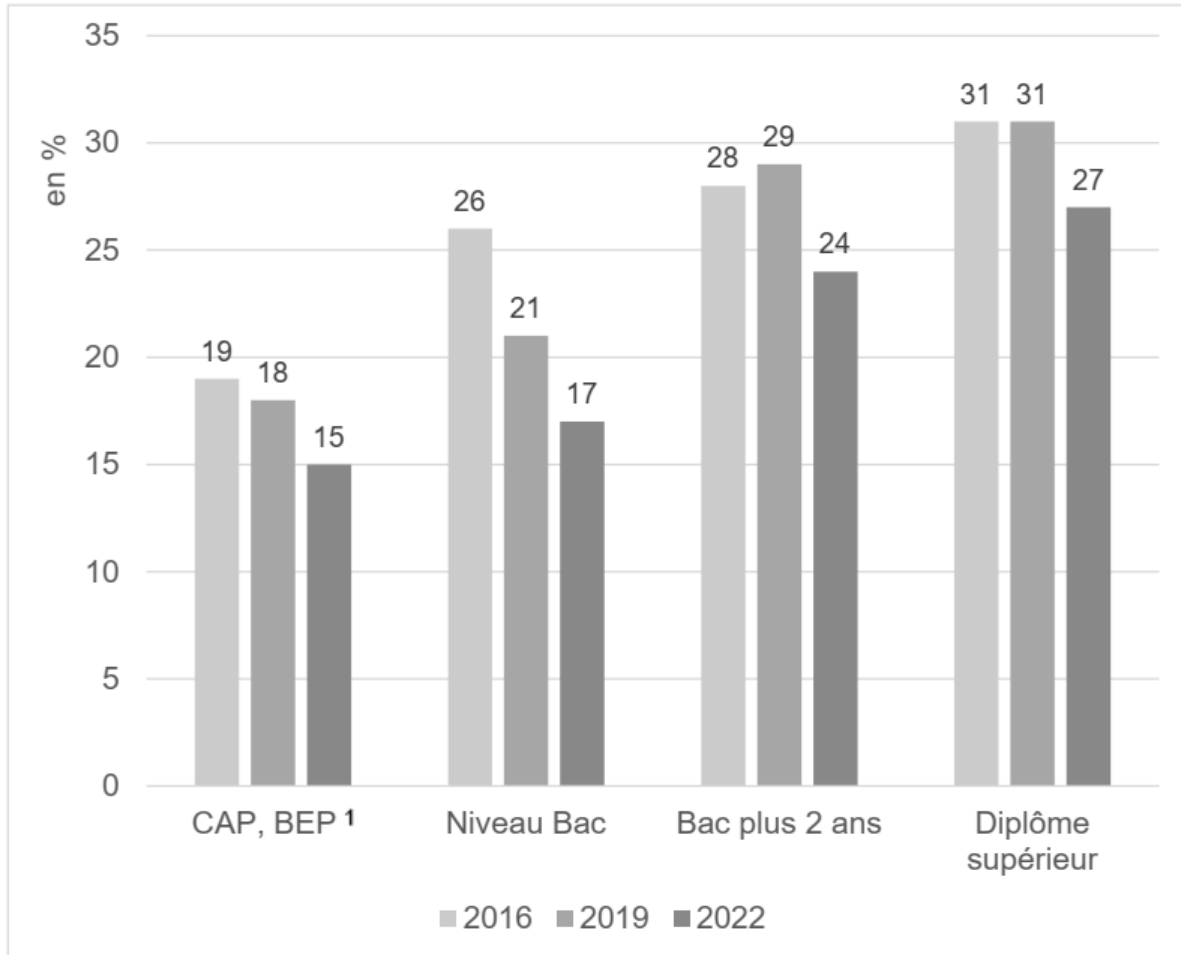
### **Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)**

Montrez comment les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale peuvent permettre de lutter contre le chômage.



## Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Évolution de la proportion des Français bénévoles dans une association, selon le niveau de diplôme entre 2016 et 2022 (en %)



Source : Cécile BAZIN, Marie DUROS, Aziz BEN AYED, Patrick BONNEAU et Jacques MALLET, *La France bénévole : évolutions et perspectives, 2022*.

1. CAP, BEP : Certificat d'Aptitude Professionnelle et Brevet d'Études Professionnelles.

1. À l'aide des données du document, vous comparerez la proportion de bénévoles parmi les diplômés du supérieur à celle des individus qui ont un niveau Bac en 2016 et en 2022. (2 points)

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'engagement politique peut dépendre de différentes variables sociodémographiques. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montre-rez qu'en présence de bien commun, les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont soumis à des contraintes.**

**DOCUMENT 1**

La construction d'un accord international sur le climat renvoie à la question du « passager clandestin ». La perturbation climatique est liée au stock global de gaz à effet de serre présent dans l'atmosphère, qui n'est que faiblement corrélé au flux annuel d'émissions de chaque pays. Pour chaque acteur pris isolément, il n'y a pas de corrélation directe entre le niveau de l'effort engagé pour réduire ses émissions et le bénéfice qu'il en tirera sous forme de moindres dommages. De plus, les impacts les plus sévères sont éloignés dans le temps, ce qui incite chacun à reporter l'intégralité des coûts du changement climatique sur les générations futures. Dans un tel contexte, chaque joueur a intérêt à attendre que ses voisins lancent l'action ; la position idéale étant celle du « passager clandestin », qui ne ferait aucun effort quand tous les autres s'engageraient pour protéger le bien commun. Inversement, aucun acteur n'a intérêt à s'engager unilatéralement tant qu'il n'a pas la conviction que d'autres suivront dans le cadre d'une coalition plus large. Face à cette question du passager clandestin, Europe et États-Unis ont adopté des attitudes opposées. [...] L'Europe a toujours considéré que l'engagement unilatéral des pays riches était de nature à provoquer un effet d'aspiration des autres pays, qui rejoindraient spontanément une large coalition internationale. À l'opposé, le Sénat américain adopta dès 1997, à une majorité écrasante, une résolution s'opposant à la ratification de tout traité sur le climat qui lierait les États-Unis sans que des pays comme la Chine ou l'Inde se soient engagés à des efforts équivalents. Cette résolution rendait impossible la ratification par les États-Unis du protocole de Kyoto<sup>1</sup> et contribua à l'enlisement des négociations.

Source : Christian DE PERTHUS et Raphaël TROTIGNON, « COP21 : quelles chances de succès ? », *Institut français de relations internationales*, 2015.

1. : Le protocole de Kyoto est le premier traité international juridiquement contraignant contre le réchauffement climatique. Il a été adopté en 1997 et comprend des engagements pour 38 pays industrialisés, avec un objectif de réduction moyenne des émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % entre 2008 et 2012, par rapport aux émissions de 1990.

## DOCUMENT 2

### Émissions de CO<sub>2</sub> par habitant dans le monde (en tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant et en %)

	1990	2019	Évolution 1990-2019(en %)
<b>Amérique du Nord</b>	<b>16,1</b>	<b>12,5</b>	<b>-22,1</b>
dont Canada	16,4	15,6	-5,0
dont États-Unis	20,3	15,6	-23,3
<b>Amérique centrale et du Sud</b>	<b>1,9</b>	<b>2,5</b>	<b>+32,4</b>
dont Brésil	1,5	2,3	+48,0
<b>Europe et ex-URSS</b>	<b>10,8</b>	<b>7,3</b>	<b>-32,2</b>
dont Russie	16,2	12,4	-23,3
UE à 27	9,1	6,6	-27,7
<i>Dont : Allemagne</i>	<i>12,8</i>	<i>8,5</i>	<i>-34,1</i>
<i>Espagne</i>	<i>5,9</i>	<i>5,5</i>	<i>-7,1</i>
<i>France</i>	<i>6,7</i>	<i>4,8</i>	<i>-28,2</i>
<i>Italie</i>	<i>7,6</i>	<i>5,5</i>	<i>-27,5</i>
<i>Pologne</i>	<i>9,7</i>	<i>8,4</i>	<i>-14,2</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>10,2</i>	<i>5,4</i>	<i>-46,8</i>
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>-17,5</b>
<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>	<b>3,4</b>	<b>6,0</b>	<b>+75,1</b>
dont Arabie Saoudite	10,7	17,9	+68,3
<b>Asie</b>	<b>1,8</b>	<b>4,5</b>	<b>+149,3</b>
dont Chine	2,1	8,3	+289,6
dont Corée du Sud	6,3	12,6	+99,7
dont Inde	0,7	1,9	+176,7
dont Japon	9,3	9,1	-1,8
<b>Océanie</b>	<b>11,8</b>	<b>12,1</b>	<b>+2,9</b>
<b>Monde</b>	<b>4,3</b>	<b>5,0</b>	<b>+15,3</b>

Source : Ministère de la transition écologique, *Chiffres clés du climat, France Europe et Monde*, 2022.

### DOCUMENT 3

Les dernières décennies ont été marquées par une certaine convergence économique entre pays, notamment portée par le développement rapide de l'Inde et de la Chine, bien que les taux de croissance du PIB demeurent bas dans certains pays africains [...]. Dans le même temps, les émissions mondiales de gaz à effet de serre n'ont fait que croître, et on observe déjà un réchauffement moyen global de 1,1°C par rapport à l'ère préindustrielle, ce qui a des conséquences importantes sur les inégalités de revenu. [...] Tant au niveau des pays qu'à celui des individus, ce sont en général les moins riches qui sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Les différents effets du changement climatique (vagues de chaleur, sécheresses, montée du niveau de la mer...) touchent de manière disproportionnée les moins riches. Ils risqueraient de ralentir la convergence espérée entre les pays et de rendre plus difficile la réduction des inégalités observée à l'intérieur des pays.

Par ailleurs, les inégalités économiques se reflètent dans les différences de contribution aux émissions de gaz à effet de serre à l'échelle globale. Les pays développés et les individus les plus riches, de par leur niveau de consommation, contribuent de manière disproportionnée à l'augmentation de la température. Il y a là une double peine : ce sont ceux qui risquent de subir le plus les conséquences du changement climatique qui contribuent le moins au problème [...] et réciproquement, les pays les plus responsables qui sont aussi les moins vulnérables.

Source : Céline GUIVARCH et Nicolas TACONNET, « Inégalités mondiales et changement climatique », *Revue de l'OFCE*, 2020.

## Épreuve composée

### **Polynésie, 2023**

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*

*Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*

*Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

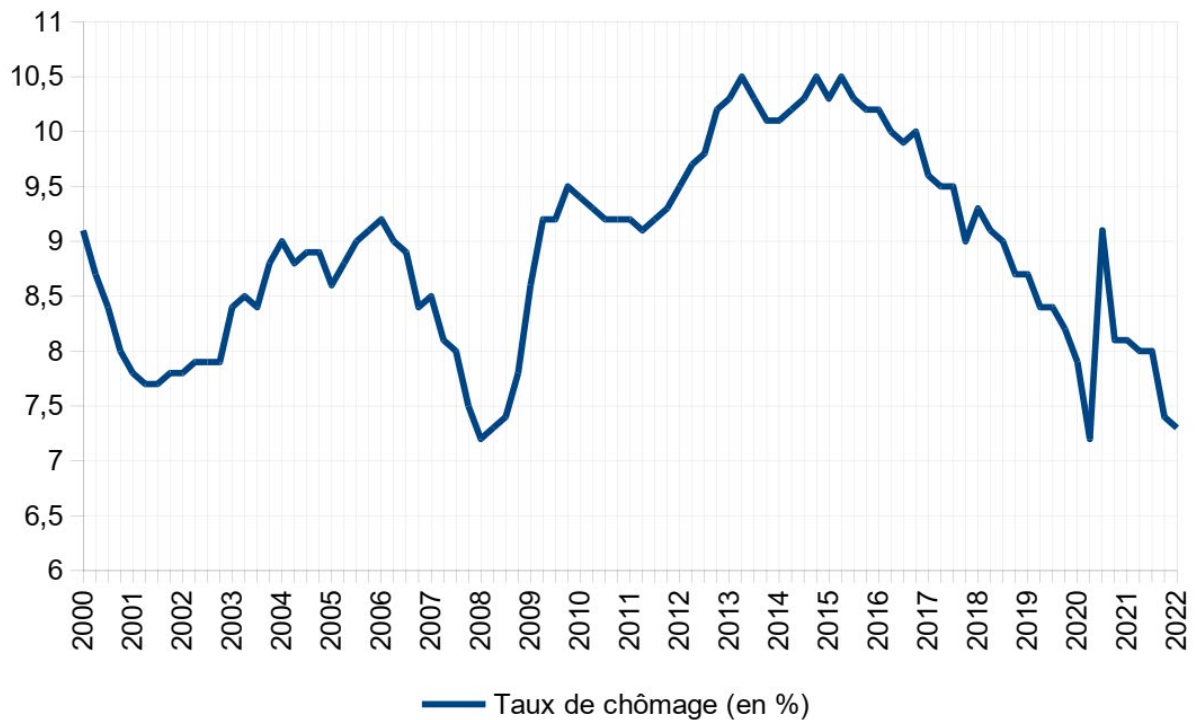
*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)**

À l'aide d'un exemple, vous montrerez que le progrès technique est endogène.

## Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

### Évolution du taux de chômage (en % des actifs)



Source : d'après INSEE, enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail, *Tableau de bord de l'économie Française*, 17 mai 2022.

### Questions :

1. À l'aide des données du document, vous montrerez comment a évolué le taux de chômage de 2006 à 2010. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez les effets des fluctuations de l'activité économique sur le chômage conjoncturel. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les questions environnementales impliquent une diversité d'acteurs à différentes échelles.**

**DOCUMENT 1**

**Evolution des préoccupations environnementales des Français**

Parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quel est celui qui vous paraît le plus préoccupant ? (en %)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Le réchauffement de la planète (et l'effet de serre)	16	18	20	20	26	26	28	30	32	31
La pollution de l'air	19	19	19	20	21	25	25	24	17	21
Les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, séismes, ...)	16	19	18	17	17	18	12	13	17	12
La pollution de l'eau, des rivières et des lacs	18	17	13	13	12	10	11	12	10	11
L'augmentation des déchets des ménages	13	13	13	14	8	9	8	6	8	10
La disparition de certaines espèces végétales ou animales	7	5	6	6	6	6	9	8	12	10
La gêne occasionnée par le bruit	5	5	7	6	5	2	4	5	2	3
Aucun	2	1	2	1	1	1	1	1	0	1

## DOCUMENT 2

Le périmètre des politiques environnementales s'est élargi depuis les années 1970. À l'attention portée aux pollutions locales et régionales (pluies acides), des enjeux globaux sont venus se rajouter au cours des années 1980 et 1990 (couche d'ozone, biodiversité et changement climatique). Cet accroissement résulte à la fois de l'émergence de nouveaux enjeux et de la transcription dans le droit national de réglementations européennes ou de traités internationaux qui se sont multipliés depuis trente ans.

Depuis la Convention Climat (Rio 1992) et après l'Accord de Paris sur le climat (2015), la France a intégré dans sa législation des objectifs de plus en plus ambitieux. Le "facteur 4" à horizon 2050 (réduction par quatre des émissions de gaz à effet de serre) est inclus dès 2003 au sein de la Stratégie nationale de développement durable, puis réaffirmé dans le Grenelle de l'environnement (2007) et la loi de transition énergétique sur la croissance verte (LTECV) de 2015. L'objectif de neutralité carbone est désormais affiché dans le plan climat 2017. Autre exemple, la transcription de plusieurs directives européennes sur la protection des zones aquifères (lois sur l'eau de 1992 et 2006).

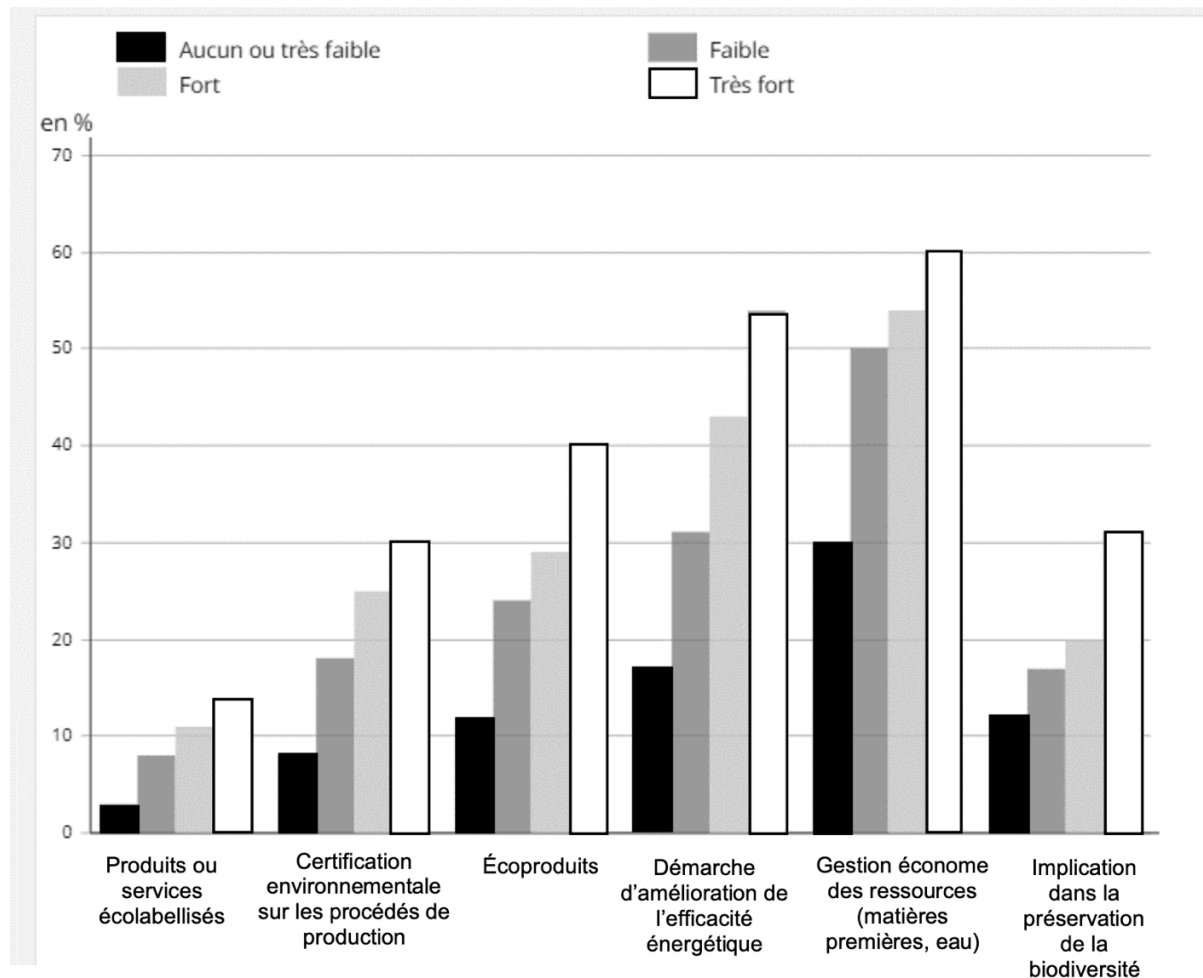
Sur le plan institutionnel, le petit ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement, créé en 1971, a vu ses compétences s'étendre et s'articuler avec le processus d'élargissement des compétences des collectivités locales [...]. Dans cette période, les politiques environnementales se sont ouvertes à des dispositifs de dialogue avec les acteurs de la société. Le Grenelle de l'environnement de 2007 a, de ce point de vue, constitué un tournant dans cette "phase d'ouverture" [...]. Les lois Grenelle I (2009) et II (2010) qui en ont résulté incluent les instruments destinés à traiter des principaux enjeux environnementaux (climat, biodiversité, pollution, etc.) et organisent la gouvernance des politiques dédiées.

Source : [Christophe CASSEN](#) et [Jean-Charles HOURCADE](#),  
« Les politiques environnementales en France à la croisée des chemins »,  
[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr), 26 novembre 2019.



### DOCUMENT 3

#### Engagements des entreprises en faveur de l'environnement selon l'impact estimé de leur activité sur l'environnement (en %)



Lecture : 40 % des entreprises qui considèrent que leur activité a un très fort impact sur l'environnement développent des écoproduits, contre 12 % de celles qui estiment que leur activité n'a pas d'impact sur l'environnement.

Champ : entreprises employant 20 salariés ou plus.

Source : d'après Sylvie DUMARTIN, « Les pratiques environnementales des entreprises », *INSEE Première*, n°1673, 14 novembre 2017.